

Fiche n°2 : Modèle de budget prévisionnel

Budget prévisionnel simplifié :

DEPENSES	MONTANT HT	RECETTES	MONTANT HT
Détail des principaux postes de dépenses <i>constat huissier</i> 1612,00 € <i>Vegetalisation des Allées</i> 47537,00 € <i>Ragrage des souches</i> 1236,50 € <i>Realisation de bandes plantées</i> 16986,70 € <i>plantation d'arbres</i> 2685,78 € <i>Bacs pour tri matière organique</i> 4564,00 € TOTAL DES CHARGES PRÉVISIONNELLES 73981,98 €		Détails des principaux postes de recettes Subventions - État (précisez le Ministère) - Région - Département - Bordeaux Métropole* 36990,99 € - Autres EPCI - Commune(s) 36990,99 € - Fonds européens - Autres (précisez) : TOTAL DES PRODUITS PRÉVISIONNELS 73981,98 €	

* Selon l'article L5215-26 du Code Général des Collectivités Territoriales, le montant total des fonds de concours ne peut excéder la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours.